

Monaco marine s'engage pour 50 ans à Marseille

Publié le 20/09/2018 18:47 | Mis à jour le 20/09/2018 18:56

Monaco marine a scellé le 20 septembre son projet d'ascenseur pour yachts de 6 000 tonnes avec le grand port maritime de Marseille en présence du président de la région et du préfet. Le choix de MB92 pour financer en partie l'ascenseur de La Ciotat doit quant à lui être annoncé la semaine prochaine au Monaco yacht show.

Monaco marine investira 51 millions d'euros, la moitié dans l'ascenseur, avec le génie civil, et le reste dans l'aménagement de la plateforme où seront posés les yachts. De son côté, dans une digue et la plateforme, le grand port maritime de Marseille (GPMM) investira 27,4 millions d'euros, dont 1,25 million apporté chacun par le conseil régional et l'État.



Les dirigeants du GPMM (Christine Cabau Woehrel et Jean-Marc Forneri) ont signé l'accord avec Michel Ducros en présence du préfet Pierre Dartout (à gauche) et de Renaud Muselier (à droite). (Photo : Thibaud Teillard)

« Dossier éminemment politique »

Faisant allusion à la genèse du projet marseillais monté en moins d'un an et au courrier qu'il avait reçu en janvier d'une partie de la filière, Renaud Muselier, qui préside la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, a félicité le GPMM pour sa gestion d'un « **dossier éminemment conflictuel et**

difficile sur le plan technique et politique ». Mais officiellement, plus question de concurrence avec La Ciotat. Renaud Muselier, tout en refusant une dépendance « **à des Espagnols qui se répandent partout** », une allusion à l'implantation en force de MB92, parle « **d'addition de performances** » entre Marseille et La Ciotat. Le préfet de région Pierre Dartout, saluant au passage le port de Marseille – « **c'est l'intérêt de la France que le port de Marseille soit un port puissant** » – estime que « **si l'État est intervenu, ce n'est pas contre un autre projet mais car ce projet est complémentaire et non pas en rivalité avec ce qui existe à La Ciotat** ».

Répondre à la grande forme de La Ciotat

Chez Monaco marine, on a beau jeu de se souvenir que la concurrence voulue par la Semidep à La Ciotat a parfois été à son détriment. « **On connaît bien**, glisse Michel Ducros, le président et propriétaire du chantier. **Monaco marine a relancé le site en 2007 mais La Ciotat a développé, à côté de nous, des concurrents.** »

Monaco marine n'a finalement pas fait d'offres au 15 septembre – date butoir – pour le projet de La Ciotat (ascenseur de 4 000 tonnes) qui devrait être confié à MB92 et annoncé la semaine prochaine au Monaco yacht show. « **Mais par contre**, annonce Michel Ducros, **nous répondrons l'an prochain à l'appel d'offres de la grande forme de La Ciotat et nous espérons bien l'avoir.** » La concession actuelle, confiée pour 35 mois à Blohm + Voss devenu MB92, s'achève à l'automne 2019.

Autre info : Monaco marine, qui dispose déjà d'un quai à Marseille pour l'entretien à flot de trois grands yachts, plein jusqu'à Noël, discute avec Chantier naval de Marseille pour utiliser ponctuellement la grande forme 10 du port de Marseille. « **Nous avons les mêmes cotraitants** », indique Chantal Lemeteyer, secrétaire générale de Monaco marine.

Le nouveau chantier Monaco marine ouvrira, si tout va bien, le 30 juin 2022 avec cinq à sept places pour des yachts de plus de 100 mètres, ce qui en fera le plus grand site du monde pour cette taille.

À cause des difficultés, désormais résolues, autour du décret Énim qui a fait fuir les gros refits cet hiver, Monaco marine réalise une année en baisse par rapport à ses 75 millions d'euros de chiffre d'affaires habituel. « **Nous ne serons pas à 10 millions d'euros d'Ebitda mais nous restons bénéficiaires** », assure Michel Ducros, qui lance aussi une académie de formation pour les métiers de l'entretien de yachts. « **Le siège est à Beaulieu-sur-Mer, mais la formation se fera dans nos chantiers.** »

Thibaud TEILLARD